Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Dorée (la) - Tome IV

Dorée (la). — *Villa, cum ecclesia nomine Deaurata,* 871 (*Arch. du Maine,* t. VII, p. 134). — *Population :* 873 hab. en 1902 ; — 834 hab. en 1908.

Bel étang profond, net, sur la route de Saint-Berthevin.

La chapelle Saint-Georges était dans la cour de la maison qui fait l'angle de la place et de la route de la Tannière. La girouette, qu'on disait figurer saint Georges, représente un grenadier.

Curés : Guill. de la *Porte,* dès 1470, présenté avec ou sans effet à la cure d'Aigné, 1498. — Phil. *Hermé,* par testament du 10 décem. 1756, fonde des services religieux, donne aux pauvres et aux Capucins de Mayenne. du Mans, de Laval, et meurt avant le 23 août 1757. — Noël *Colasse* a son nom sur la cloche de 1770. — Louis *Balavoine,* V. *la Couperie* (Villaines), t. IV. — Le curé J.-B. *Morin* écrit à M. Defermond, secrétaire du préfet, le 7 juin 1800, pour le remercier des services qu'il lui a rendus lors de son arrestation, en éclairant ses juges. — *Livet,* 1907.

Ecoles : Par un premier acte du 23 juin 1721, passé devant Coupel, à Fougerolles, Anne de Goué avait donné 1.000 ℔, pour entretenir une sœur de charité à la Dorée. Outre le don d'une maison du 13 avril 1723, elle ajoute dans son testament du 17 mars 1725, pour les sœurs d'école qu'elle a fondées : « La maison, jardin, cour, qu'elle a bâtie à neuf dans le bourg ; la closerie du bourg avec la prisée, une autre maison et jardin dans le bourg, un champ et deux rentes de 12 et de 10 ℔.

Le 7 mars 1795, les Chouans mettent le feu à la maison de Jacq. Deslandes, agent national. Même en 1797, le samedi 10 juin, le bonnet de la liberté planté sur le clocher est abattu en plein jour. Quand recommencent les insurrections, ordre est donné, le 3 janvier 1799, de conduire à Rochefort Bricherel, sa fille et Gendron, leur domestique, qui favorisent les Chouans, et Lefebvre, notaire, fanatique outré, qui est encore signalé comme un homme dangereux aussi bien que les demoiselles Boulanger en 1800, à surveiller comme les 13 Chouans rentrés dans la commune.

L'*inventaire* de 1906, fut tenté le mercredi 7 février. La foule attendait l'agent et deux gendarmes qui, à 11 heures, furent reçus aux cris de : Vive la liberté ! à bas les francs-maçons ! Le receveur de Landivy refusant d'insérer la protestation du curé, vénérable vieillard de 78 ans, l'entrée de l'église lui est refusée et il se retire.

Maire : Gendron, 1904.